	Sainte-Pazanne Tir à l'Arc (SPTA44)	
	Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire	
	Lieu : Salle Tournemine	Date : 13/06/2020

Dénomination sociale : SAINTE-PAZANNE TIR A L'ARC SPTA44
 Forme juridique : Association.
 Capital social : 0€.
 Siège de l'association : 4 Rue de la Feuillette, 44680 Sainte-Pazanne.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/06/2020

Le 13/06/2020 à 09 Heures 30, les membres de l'association SAINTE-PAZANNE TIR A L'ARC se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, Salle Tournemine, 10 Rue de l'Hôtel de Ville, 44680 Sainte-Pazanne.

Sont Présents :

Nom et Prénom	Adresse Postale	Rôle
Mr LALLEMAND Aurélien	4 Rue de la Feuille, 44680 Sainte-Pazanne	Président de séance
Mr CARRÉ Johann	2 rue du tenu, 44680 Sainte-Pazanne	Secrétaire de séance
Mr MASSON Roger		Représentant de la mairie
Mr DENIS David	29 Le Cartron, 44680 Sainte Pazanne	Adhérent
Mr BRECHET Didier	14 Rue du tenu, 44680 Sainte Pazanne	Adhérent
Mr BICHON Jean Pierre	11 Allée des châtaigniers, 44680 St Hilaire	Adhérent
Mr POULINET Benjamin	6, rue du petit talmont 44680 Ste Pazanne	Adhérent
Mr CALME Pascal	22, le pas 44680 Sainte Pazanne	Adhérent

Absents avec don de pouvoir :

Nom et Prénom	Adresse Postale	Don de pouvoir à
Mme LALLEMAND Julie	4 Rue de la Feuille, 44680 Sainte-Pazanne	LALLEMAND Aurélien

Début de la séance à 9 h 40.

L'assemblée générale désigne Aurélien LALLEMAND en qualité de président de séance et Johann CARRÉ en qualité de secrétaire de séance.

Le président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire portera sur les points qui seront évoqués à l'ordre du jour :

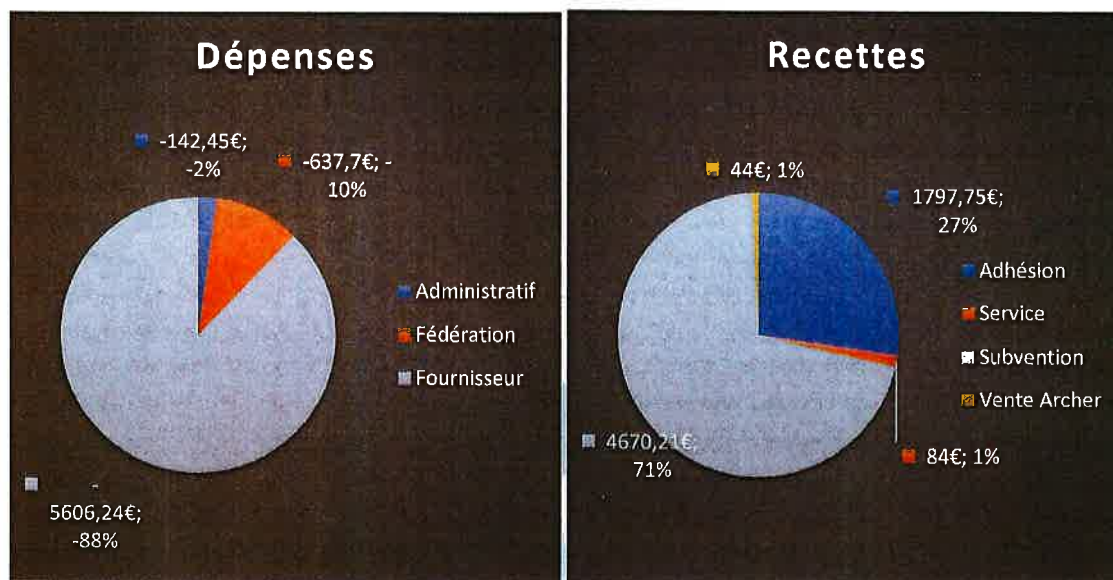
- Accomplissement de la saison 2019/2020 ;
- Etat financier du club ;
- Projets pour la saison 2020/2021 ;
- Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau ;
- Evolution des statuts de l'association ;
- Evolution des créneaux horaires de l'association ;
- Information des tarifs d'adhésion, vente, et location de matériel pour la saison 2020/2021
- Information des tarifs de vente des accessoires pour la saison 2020/2021
- Questions/réponses ;
- Remerciements

Accomplissement de la saison 2019/2020 :

Le président présente les avancées sur cette première saison : santé du club, historique du club, investissement matériel, matériel en place, nouveautés, rappel de quelques règles nécessaires au bon déroulement des séances...

Etat financier du club :

Puis, présente les chiffres réalisés. Les comptes se portent bien, et les bénéfices réalisés grâce à l'évènementiel ainsi qu'aux adhésions des archers, mais aussi les dons (Mairie et Crédit Agricole de Sainte-Pazanne), ont permis l'investissement de matériel sportif, mais aussi à accroître la sécurité sur le pas de tir.



Nous arrivons en cette fin d'année sur un léger positif (environ 60€), mais nous sommes en attente de règlement. Les rentrées d'argent générées par les licences à la rentrée, et un besoin d'investissement moindre par rapport à la rentrée précédente permettra d'avoir une santé financière plus confortable.

Étiquettes de lignes	Somme de Débit	Étiquettes de lignes	Somme de Crédit
Administratif	-142,45	Adhésion	1797,75
Crédit Agricole	-45,6	ALONZO Olivier	192,25
Proxgroup	-30,57	BICHON Jean-Pierre	132,25
SMACL Assurance	-66,28	BRECHET Didier	172,25
Fédération	-637,7	CALME Pascal	192,25
FFTA	-637,7	CARRE Mathis	181,25
Fournisseur	-5606,24	DENIS David	122,25
Achat Particulier	-50	GOTZALEK Yann	169,25
Action	-2,99	HERITEAU Florian	182,25
Amazon	-75,83	LALLEMAND Aurélien	112,25
Coupes-medailles.com	-18,18	LE GUILLOU Ewen	172,25
Décathlon	-10	POULINET Noah	169,25
Gold Archery	-4,5	Présent sur le compte	47,5
Lyon Archerie	-5375,1		47,5
Pharmacie Le Confluent	-42,2	Service	84
Super U	-27,44	Asso Paz A Pas	84
Total général	-6386,39	Subvention	4670,21
		Crédit Agricole	1400,21
		Pornic Agglo – Mairie	
		Sainte-Pazanne	3270
		Total général	6599,46

Projets pour la saison 2020/2021 :

De manière ouverte, les membres exposent les projets qu'ils aimeraient voir se réaliser sur la prochaine saison :



Sainte-Pazanne Tir à l'Arc (SPTA44)

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Lieu : Salle Tournemine

Date : 13/06/2020

- Projet 1, soumis par LALLEMAND Aurélien : Achat d'un coupe tubes (150€ maximum, prévu pour le début de la nouvelle saison)
- Projet 2, soumis par CARRÉ Johann : Contrat de licences avec Super U Sainte-Pazanne (en cours d'étude)
- Projet 3, soumis par CARRÉ Johann : Mise en place de la vente de boissons fraîches (mise en œuvre prévue pour été 2020)
- Projet 4, soumis par LALLEMEND Aurélien : Mise de maillots aux couleurs du club (devis en cours)

1^{ère} délibération : Projets 2020/2021 :

Projet	Nom du projet	Commentaires	Autres informations	Validation
1	Coupe-tubes	Investissement matériel		OUI
2	Contrat Super U	Contrat pour les licences avec Super U	Revoir 12/2020	NON
3	Buvette	Mise en place de vente de boissons fraîches		OUI
4	Maillots Club	Proposition d'un maillot du club	ROUGE et NOIR	OUI

Adoptée à l'unanimité

Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau :

Sachant que la trésorière et le responsable matériel, qui se sont désignés lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 30/09/2017, ne sont plus présents dans l'association, nous allons élire de nouveaux membres.

Pour cette nouvelle année, les membres suivants se sont portés volontaires :

- Mme LALLEMAND Julie, en qualité de Secrétaire et Chargée de Communication/Webmaster ;
- Mr CARRÉ Johann, en qualité de Trésorier ;
- Mr DENIS David, en qualité de Responsable Matériel ;

Mr LALLEMAND Aurélien conserve pour l'instant son titre de Président, il sera soumis au vote au terme de 3 années sportives échues. Les autres postes du bureau sont soumis à un vote annuel.

2^{ème} Délibération Membres du bureau :

Nom et Prénom	Poste	Elu(e)
Mme LALLEMAND Julie	Secrétaire et Chargée de Communication/Webmaster	OUI
Mr CARRÉ Johann	Trésorier	OUI
Mr DENIS David	Responsable Matériel	OUI

Adoptée à l'unanimité

Evolution des statuts de l'association :

Si l'association souhaite s'ouvrir à l'handisport, une modification des statuts de l'association est nécessaire, le besoin est-il justifié à ce jour ?

3^{ème} Délibération Modification des statuts :

Lors de la création de l'association, il n'a pas été prévu de section Handisport, aujourd'hui encore, nous n'avons pas de demande allant dans cette direction.

Si toutefois nous avons de la demande en ce sens, une réunion préalable serait à prévoir en fonction des situations des situations de handicap rencontré, afin de déterminer s'il est possible de s'adapter aux contraintes rencontrées, et comment les gérer de manière sécurisée tout en gardant le côté ludique et compétitif de notre sport.

Modification nécessaire : NON, pas pour le moment

Adoptée à l'unanimité



Sainte-Pazanne Tir à l'Arc (SPTA44)

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Lieu : Salle Tournemine

Date : 13/06/2020

Evolution des créneaux horaires de l'association

A ce jour, nous disposons de deux créneaux pour nos entraînements, animés par LALLEMAND Aurélien, et en cas d'absence, et sur la base du volontariat :

- Le Mercredi de 18h30 à 20h30
- Le Samedi de 9h00 à 11h

Les séances sont assurées toute l'année, y compris lors des vacances scolaires, sous réserve des conditions météorologiques.

3 autres personnes au sein du club disposent des clés du local afin de permettre son ouverture et sa fermeture :

- CARRÉ Johann
- BRECHET Didier
- DENIS David

Concernant l'ajout de nouveaux horaires, nous avons peu de contrainte pour ce qui est de l'utilisation du terrain, les boulistes s'en servant surtout les après-midis. Une validation se fera auprès de la mairie pour être autorisé à utiliser le terrain.

4^{ème} Délibération Modification des horaires :

Jour	Horaire	Encadré par
Mercredi	De 18h30 à 20h30	Aurélien, Johann, Didier, David
Samedi	De 9h00 à 12h00	Aurélien, Johann, Didier, David
Lundi, mardi ou jeudi	Sondage à suivre	

Adoptée à l'unanimité

Etude des tarifs d'adhésion, vente, et location de matériel pour la saison 2020/2021 :

Le prix de la licence restera inchangé pour ce qui est de la partie CLUB. À savoir :

Location d'arc (+ Caution)	Achat du matériel minimal	Part Club
30,00€ (100€)	30,00€	60,00€

Concernant la part fédérale, le tarif sera mis à jour lorsque le montant sera communiqué par la fédération. À titre indicatif, le tarif de la saison 2019/2020 était de :

Première inscription	Part fédérale :					Assurance
	Adulte (compétition)	Adulte (pratique club)	Adulte (sans pratique)	Jeunes	Poussin	
20,00€	60,25€	52,25€	47,25€	41,25€	29,25€	0,25€

La licence découverte sera disponible à partir du 1^{er} mars 2021. Elle bénéficie d'un tarif moindre (divisé par deux concernant la location d'arc et la Part Club), la fédération proposera également un tarif moindre (19,5€ pour la saison 2019/2020).


Information des tarifs de vente des accessoires pour la saison 2020/2021 ;

Le club proposera toute l'année des articles à l'achat (sous réserve des stocks disponibles, les articles peuvent varier en fonction des arrivages et des fournisseurs, mais resteront, à minima à gammes équivalentes. Les prix sont susceptibles d'être ajustés en fonction des tarifs de nos fournisseurs.

Questions/réponses :

Nous laissons la parole de manière ouverte aux présents afin d'ouvrir des perspectives non envisagées :

- Proposition de mise en place de « jeux » d'entraînements pour assurer notamment la motivation des plus jeunes, David DENIS a déjà quelques idées qui seraient facile à mettre en œuvre.

	Sainte-Pazanne Tir à l'Arc (SPTA44)	
	Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire	
	Lieu : Salle Tournemine	Date : 13/06/2020

Remerciements :

Tout d'abord la mairie pour son soutien financier, la fourniture du pas de tir et du lieu de stockage, mais aussi pour nous avoir permis d'organiser notre Assemblée ce jour à la salle Tournemine.

Mais également notre partenaire, le Crédit Agricole de Sainte-Pazanne pour son soutien financier et sa confiance en notre projet sportif.

Ainsi que nos archers, pour leurs dons, astuces de bricolage et aides diverses dans la construction de notre club.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE À 10 H 45.

Liste complète des membres du bureau :

Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance
Président	LALLEMAND	Aurélien	20/06/1989
Adresse complète		N° de téléphone	Emploi
4 rue de la feuillette, 44680 Sainte-Pazanne		06 67 75 47 34	Technicien Systèmes et Réseaux

Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance
Secrétaire, Chargée de communication/Webmaster	LALLEMAND	Julie	20/06/1989
Adresse complète		N° de téléphone	Emploi
4 rue de la feuillette, 44680 Sainte-Pazanne		06 76 74 86 68	Chargée de satisfaction client

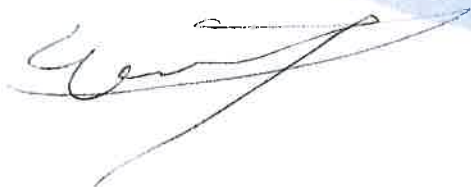
Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance
Trésorier	CARRÉ	Johann	31/03/1982
Adresse complète		N° de téléphone	Emploi
2, rue du tenu 44680 Sainte Pazanne		06 59 82 19 84	Logisticien

Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance
Responsable Matériel	DENIS	David	15/02/1974
Adresse complète		N° de téléphone	Emploi
29 Le Cartron, 44680 Sainte Pazanne		06 79 46 52 13	Conducteur SNCF

Le 13/06/2020

Président - Aurélien LALLEMAND

Secrétaire de séance - Johann CARRÉ






Sainte-Pazanne Tir à l'Arc (SPTA44)

Liste des Candidats au Conseil d'Administration

Lieu du vote : Salle Tournemine

Date du vote : 13/06/2020

Se sont déclarés comme candidats au Conseil d'Administrations / Bureau :

- Mr CARRE Johann, en qualité de Vice-Président ;
- Mr DENIS David, en qualité de Responsable Matériel.

Dans le cas où vous souhaiteriez être candidat pour rejoindre le bureau, et que votre nom n'apparaît pas dans cette liste merci de me le notifier avant le début de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Formulaire de Don de Pouvoir à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/06/2020

Je soussigné : LALLEMAND Julie, né(e) le 20/06/83 et
demeurant au 4 rue de la Feuillette 44680 Sainte Pazanne
donne, par la présente, pouvoir à : LALLEMAND Aurélien, né(e) le 20/05/88
et demeurant au 4 rue de la Feuillette 44680 Sainte Pazanne, pour accomplir en mon nom les actes qui suivent :

- Emarger et signer la feuille de présence lors de l'Assemblée Générale Constitutive ;
- Voter à l'élection des membres du bureau.

Fait à Stelazanne, le 7/06/20

Signature :